

Metz, le 12 mai 2023

Compte-rendu de la réunion informelle du 11 mai 2023

Dans le prolongement du dernier CSAL, la direction a tenu une réunion informelle pour présenter ses différentes réflexions dans 3 dossiers : Fusion des SIP de Metz, Accueil téléphonique et création du SDIF Moselle.

1) Fusion des SIP de Metz

Ce nouveau service sera créé au 1^{er} janvier 2024. La DDFIP en profitera pour rationaliser la disposition de différents services (PCRP, PTGC et PELP etc) qui sont actuellement éclatés sur plusieurs zones du site de la Rue des Clercs. La cellule foncière mutualisée, actuellement rattachée au SIP de Metz Centre-Est n'a pas vocation à rejoindre le futur SIP fusionné au 01/01/2024. Elle serait rattachée au CDIF avant transfert au SDIF au 01/09/2024.

2) Accueil téléphonique

- La Direction Générale a exigé que le taux de décroché téléphonique augmente significativement. À l'heure actuelle le taux de décroché de la Moselle oscille entre 15 et 30 % selon les jours.
- Les postes de réception téléphonique seront répartis sur 4 sites comme suit : 8 postes pour le SIP de Metz, 5 pour Forbach, 3 pour Thionville et 2 pour Sarrebourg.
- Le décroché sera fait dans un volume de 30 h par semaine, soit 6 h par jour.
- Chaque SIP se verra attribuer un numéro de téléphone spécifique.
- Chaque SIP disposera d'un local dédié et aménagé.
- Les listes des appels manqués seront publiées par SIP et directement réparties le lendemain par le chef de service.
- La direction pilotera les taux de décroché du département.
- Ce changement d'organisation induira des nouvelles attributions du télétravail, car le « décroché » se fera obligatoirement sur site.
- Cette organisation se fera à effectif constant.
- Cet accueil téléphonique sera mis en place à partir du 1^{er} janvier 2024.



3) SDIF Moselle

La création du SDIF est prévu pour le 1^{er} septembre 2024.

Deux sites sont envisagés : Metz rue des Clercs et Sarrebourg.

Les autres modalités (organisation, accueil, missions...) sont encore en cours de réflexion.

Analyse Solidaires Finances Publiques

50 % des suppressions d'emplois 2023 ont été ponctionnés dans les SIP.

Après mouvement de mutation national :

	Inspecteurs	Contrôleur	Agent
TAGERFIP	198	508	318
Réel	200	473	314
Équivalent Temp Plein	192,7	446,8	295,3
Déficit ETP	- 5,3	- 61,2	- 22,7

Après le mouvement national, il manquera 89,2 emplois en Moselle.

Ces déficits vont se répercuter dans les différents services, et plus particulièrement dans les SIP pour les catégories B et C.

On peut avoir de grandes ambitions, mais pour les mener à terme, il faut s'en donner les moyens !

Rémunération :

Solidaires Finances Publiques a exigé que les agents des SIP obtiennent les mêmes primes que ceux des Centres de Contact, car les SIP deviennent des Centres de Contact déguisés.

À mission égale, nous exigeons une rémunération égale !

